CURATIO®

Protéger ses oliviers efficacement

FONGICIDE D'ORIGINE MINÉRALE À BASE DE POLYSULFURE DE CALCIUM CONTRE LES MALADIES DU FEUILLAGE

ACTION MULTI-SITES	Pas de résistance connue.
SOUPLESSE D'EMPLOI	Utilisable en conditions sèches ou humides.
RÉPOND AUX ATTENTES SOCIÉTALES	Intégrable en Agriculture Biologique et Conventionnelle.

Andermatt

AMM n° 2140084
En dérogation du 15 août au 13 décembre 2025 (art. 53 règlement CE n° 1107/2009).
Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement en vigueur.

Composition : Polysulfure de Calcium
Concentration : 380g/L
Formulation : Concentré Dispersable (DC)

DAR : 30 jours
DRE : 48h
ZNT : 20m

DSPPR : 10m
Conditionnements : 20L, 1000L

USAGE ET DOSE AUTORISÉS

Culture	Usages	Dose	Nb appli(s) / intervalle min. entre appli	Stade d'application
Olivier	Maladies du feuillage	16L/ha	3 applications max /5 jours	APRÈS BBCH 75

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

OLIVIER

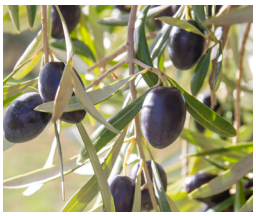

CERCOSPORIOSE (*PSEUDOCERCOSPORA CLADOSPOROIDES*)
MALADIE DE L'ŒIL DE PAON (*FUSICLADIUM OLEAGINEUM*)
Lorsque les conditions deviennent favorables au développement du champignon (humidité > 80%, températures comprises entre 9 et 25°C) :
- couvrir la période de sensibilité au printemps du stade BBCH 11 à 59 et à l'automne à partir du stade BBCH 75 (sous réserve d'obtention de dérogation pour utilisation).
- renouveler le traitement après lessivage à partir de 20mm.

Ne pas réaliser de traitement au-delà d'une température de 28 °C. Curatio® doit toujours être utilisé seul.

11
Premières feuilles complètement étalées

33
Pousses à 30% de leur taille finale

53
Début du développement des bouquets floraux

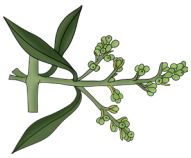

55
Les boutons floraux s'ouvrent

59
Apparition de la corolle verte

Curatio® (16L/ha - *sous réserve de dérogation pour utilisation*)

75
Fruits à environ 50% de leur taille finale

79
Fruits à environ 90% de leur taille finale
Récolte des fruits verts

81
Début de la coloration du fruit

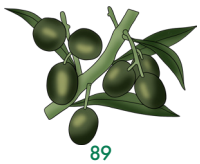

89
Maturité complète
L'extraction de l'huile est possible

92
Sur-maturation

Curatio® (16L/ha)

Délai avant récolte : 30 jours

ATTENTION
H302 : nocif en cas d'ingestion
H315 : provoque une irritation cutanée
H317 : peut provoquer une allergie cutanée
H319 : provoque une sévère irritation des yeux
H335 : peut irriter les voies respiratoires

Andermatt

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Détenteur dérogation Biofa AG - Distribution par Andermatt France - Andermatt France est agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques - N°6400016
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter andermatt.fr et/ou ephy.anses.fr.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Andermatt France - 150 chemin de l'aviation - Bat A - 64200 Bassussarry - Tel : 05-64-11-51-04 - www.andermatt.fr

08-25